

# Discours Infections nosocomiales

[ 30 janvier 2008 ]

Intervention de Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

## Conférence de presse sur les Infections Nosocomiales

*Sous réserve du prononcé*

Mercredi 30 janvier 2008 à 16h30

Mesdames et messieurs,

Les infections nosocomiales, compte tenu de leur impact réel mais aussi symbolique, font depuis vingt ans l'objet de politiques visant à réduire leur prévalence dans notre pays.

Non seulement, en effet, ces infections peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la santé des patients, mais elles fragilisent, de surcroît, le lien de confiance qui doit unir soignants et soignés.

Objectivement graves, elles sont aussi subjectivement vécues comme une altération préjudiciable à tous de la relation qui doit nécessairement lier patients et thérapeutes. La confiance, comme on le sait, constitue non seulement un déterminant essentiel de la guérison, mais aussi, pour les professionnels de santé, la condition sine qua non de l'exercice serein de leur fonction.

Parce que la politique que je veux conduire a d'abord pour but d'améliorer la qualité des soins dans notre pays, **j'entends renforcer, par quelques mesures fortes, la lutte contre les infections nosocomiales.**

\*

Sans doute, la France aujourd'hui se situe dans la bonne moyenne de l'Europe. La prévalence des patients infectés est de 4,97% dans notre pays, les résultats européens se situant entre 4,9 et 8,5%.

Toutefois, ces résultats sont encore perfectibles.

Certes, **nos établissements de santé sont globalement bien impliqués dans la lutte contre les infections nosocomiales** et je tiens à souligner l'effort croissant des établissements de santé pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

L'indice ICALIN signale de bonnes, voire de très bonnes performances en ce domaine pour 80% d'entre eux. Les établissements n'ayant pas répondu au questionnaire, au nombre de 25, représentent moins de 1%.

**S'agissant de la surveillance des infections du site opératoire**, la situation s'est améliorée, mais les résultats sont encore en deçà de l'objectif de 75% fixé par le Plan 2005-2008. Cette surveillance est, en effet, désormais pratiquée par 72% des établissements.

J'ai donc décidé de **pénaliser les établissements n'effectuant pas la surveillance nécessaire**. Ainsi, il sera, dès l'année prochaine, possible de repercuter négativement le défaut de vigilance, grâce à **la modification du score agrégé** qui rendra ainsi mieux compte de la qualité des établissements. Ce score agrégé qui permettra de classer les établissements contribuera à améliorer encore la transparence, en facilitant la lecture du tableau de bord des infections nosocomiales.

\*

La qualité et la sécurité de soins prodigués dans nos établissements de santé, dépend aussi, bien entendu, de l'implication responsable au quotidien, de l'ensemble des personnels soignants. Chacun sait, et chacun doit avoir conscience que le risque infectieux peut aussi être maîtrisé par la pratique régulière de quelques gestes simples. Ainsi, l'hygiène des mains, garantie par l'utilisation des solutions hydro-alcooliques, doit constituer **une règle d'or de la pratique médicale et soignante** en milieu hospitalier. Il faut savoir, en effet, que la transmission manuportée constitue la première cause des infections associée aux soins.

Aussi, j'ai décidé d'instaurer, le 23 mai 2008, **une journée nationale « hygiène des mains »** dans les établissements de santé. Les établissements pourront ainsi organiser une action d'information et de sensibilisation, à l'aide, notamment, d'outils pédagogiques mis à disposition par le ministère de la santé.

Je demande aux directions de ces établissements et au personnel médical de faire preuve à cette occasion d'une implication exemplaire de manière à favoriser la généralisation de quelques bonnes pratiques susceptibles de diminuer très significativement la prévalence des infections nosocomiales.

A l'occasion de cette journée, je signerai *la charte pour des soins propres* de l'OMS.

\*

Chacun l'a bien compris : le présupposé essentiel de la confiance qu'il convient de préserver, c'est **la sécurité**. A cet égard, les **infections nosocomiales ostéo-articulaires**, en raison de la gravité des séquelles induites, suscitent une inquiétude particulière. 2000 à 2500 cas par an sont relevés.